



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 29/03/2023  
Reçu en préfecture le 29/03/2023  
Publié le **29 MARS 2023**  
ID : 039-283900017-20230321-C2023\_06-DE

Membres en exercice : 22  
Présents : 18  
Procurations : 0  
Nombre de votants : 18  
Votes pour : 18  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
20/02/2023

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 21 mars 2023**

**Délibération n° C 2023-06**

**Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Maxime GUTZWILLER, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Serge CASTEL Préfet du Jura, excusé.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Séverine CALINON, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Sandra HÄHLEN, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Claude BORCARD, Christian BUCHOT, Jean-François GAILLARD, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Madame Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Gilbert BLONDEAU, Gérard BONNET, Stéphane CHAMPANHET, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Florence GAY, Florence MAUPOIL, Christelle PLATHEY, Françoise VESPA ; Messieurs Cyrille BRERO, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Stéphane LAMBERGER, Christophe MATHEZ, Laurent PETIT.

Secrétaire de séance : Madame Yoanna WANCAUWENBERGHE.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Luc MICHEL.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD ; Messieurs le Lieutenant Emmanuel VUILLERMOZ, l'Adjudant-chef Lionel QUAND étaient excusés.

Absents : Madame Nadia WAUQUIER ; Monsieur le Sergent-chef Franck TOUILLIER.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Sandrine BACZYK (Adjointe au Cheffe du Groupement des Ressources Techniques), Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) ; Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Cyril FOURNIER (Directeur Départemental Adjoint), le Lieutenant-colonel Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel), le Capitaine Antoine HALGRAIN (Adjoint au Chef du groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-21 du 13 septembre 2021 relative à la présidence du Conseil d'Administration, composition et élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-23 du 13 septembre 2021 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration en vigueur, adopté par délibération n° C 2021-20 du 13 septembre 2021;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 24 janvier 2023 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier a été envoyé courant mars 2023 aux membres titulaires et suppléants du CASDIS.

**Si ce document n'appelle pas d'observations il nous est demandé de bien vouloir l'adopter.**

---

**DECISION N° C 2023-06 DU 21 MARS 2023**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le 29 MARS 2023  
Affiché le 29 MARS 2023  
Publié au RAA du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**